

FLASH INFOS CPT

Le bulletin d'information de la Communauté Psychiatrique de Territoire

CPT
Haut-Rhin



**Novembre
2017
Numéro 3**

RETOUR SUR LES TRAVAUX DE LA CPT

En date du lundi 2 octobre, le bureau de la CPT s'est réuni et a retenu comme priorité les objectifs suivants :

Groupe CPT « Parcours de vie, parcours de soins » (animateurs : C.Uhrig du CH de Rouffach et K. Cheikh d'ALSA)

- Développer la connaissance réciproque des structures partenaires sanitaires, médico-sociales, sociales et associatives : établir un recensement des différentes structures en précisant leur projet, les missions.

- Etablir une cartographie départementale des dispositifs existants ou en cours de développement pour la « gestion des situations ou cas dits complexes », dans une logique de prévention des situations de crise. Soutenir les liens avec les professionnels libéraux, notamment dans le cadre de suivi à domicile.

Groupe CPT « Diagnostic et projet territorial »

(animateurs : D.Lachat, du CH de Rouffach et Dr. J-Y. Metzger des HCC de Colmar).

- Constituer un sous-groupe de médecins pour étudier les conditions de repérage précoce des troubles psychiques.

- Etudier la même thématique pour le public « jeune », en lien avec la psychiatrie adulte,

Groupe « Réhabilitation sociale »

(animateurs : Dr. J.Oberlin du CH de Rouffach et S. Danvin du S.A.V.E 68 Sinclair).

- Mener une réflexion et proposer des actions à développer afin de faciliter la réhabilitation sociale des personnes atteintes de troubles psychiques.

- Faire l'inventaire de l'existant en matière de réhabilitation sociale et de son fonctionnement.

Point sur les actualités

Démarrage des Contrats Sociaux Multipartites (CSM) de Mulhouse, Thann/Cernay et Sainte-Marie-aux-Mines en octobre dans le cadre de l'appel à projet national sur l'accompagnement à l'autonomie en santé remporté par le CH de Rouffach.

Sortie au cinéma le **29 novembre** du film de Raymond Depardon « **12 jours** », tourné au Centre hospitalier du Vinatier à Lyon.

En qualité de membres de la CPT, vous êtes invités à communiquer vos informations / actualités pour diffusion dans le flash info de la CPT à : secretariat.direction@ch-rouffach.fr

Cheminement de la CPT

• CPT et CLSM

Les fonctionnements de la communauté psychiatrique de territoire et des conseils locaux de santé mentale sont intimement liés. Tous concourent à la déstigmatisation de la santé mentale et à une meilleure fluidité du parcours de vie des personnes porteuses de troubles ou de handicap psychique. Des contacts sont pris avec les sept CLSM du Haut-Rhin pour les inviter à rejoindre la CPT.

• Contacts avec la médecine libérale

Les médecins de ville sont des partenaires évidents dans l'accompagnement de la santé des personnes atteintes de troubles ou de handicap psychique. La constitution de la CPT s'est faite rapidement au début de l'année 2017 sans qu'il ait été possible de les associer. Les démarches sont désormais en cours pour travailler avec eux à la réduction des ruptures dans les parcours de vie ou les parcours de soins. Toute la médecine de ville est concernée aussi bien les médecins généralistes que les médecins spécialistes (particulièrement les psychiatres, mais pas que). L'union des professionnels de santé regroupant les médecins libéraux d'Alsace, l'association des psychiatres libéraux de Haute-Alsace et le réseau d'appui aux médecins généralistes ont été contactés pour que la CPT puisse travailler avec eux à un meilleur soutien aux personnes.

Evénements marquants

• La CPT validée par l'ARS

Par arrêté du 10 octobre 2017, le directeur général de l'ARS a approuvé la convention constitutive de la communauté psychiatrique de territoire préfiguratrice du Haut-Rhin. Même si nous ne doutons pas du soutien de l'ARS, cette décision manifeste un accord explicite qui est une aide supplémentaire dans l'activation de notre projet collectif.

• Semaines d'information sur la santé mentale

L'édition 2018 des Semaines d'information sur la santé mentale aura lieu du **12 au 25 mars 2018** sur le thème « **Santé mentale : Parentalité et Enfance** ». Comme c'est désormais habituel, un certain nombre de structures sanitaires, associatives ou municipales se regroupe pour offrir un programme ouvert à l'ensemble de la population pour sensibiliser le plus grand nombre à des questions de santé mentale. Le programme est actuellement en cours de finalisation. Il est néanmoins déjà possible d'annoncer qu'un colloque consacré au thème de la parentalité et de l'enfance se déroulera les **22 et 23 mars 2018** dans les locaux de la faculté de La Fonderie à Mulhouse. Nous vous invitons à suivre les informations en vous connectant à www.santementale68.fr.

• Journées de l'ADESM des 23 et 24 novembre 2017

L'association des établissements du service public de santé mentale organise **ses journées d'automne les 23 et 24 novembre 2017** au FIAP Jean Monnet à Paris. Le thème en sera : « Santé mentale des enfants, des adolescents et des jeunes adultes : un investissement d'avenir ». Le programme et les modalités d'inscription sont accessibles à www.adesm.fr. Ces journées seront, entre autres, l'occasion de mettre en valeur une initiative haut-rhinoise. L'Adapei-Papillons blancs d'Alsace, le Collectif Autisme Sud Alsace qui regroupe des associations de parents, l'inspection académique du Haut-Rhin et le centre hospitalier de Rouffach ont mis en œuvre un partenariat pour répondre à un appel à projet de plateforme ABA pour jeunes autistes qui fonctionne désormais depuis un an.

• CREHPSY Grand Est

La cérémonie de signature de la convention-cadre de partenariat du CREHPSY Grand Est aura lieu au courant du mois de janvier en présence, notamment, de l'ARS et du Conseil Général.

LE PROJET TERRITORIAL DE SANTÉ MENTALE (PTSM)

Un décret du 27/07/2017 détermine la feuille de route des PTSM que les acteurs de terrain sont chargés de mettre sur pied d'ici au 29/07/2020.

Le PTSM est défini comme suit :

- Il favorise la prise en charge sanitaire et l'accompagnement social ou médico-social de la personne dans son milieu de vie ordinaire, en particulier par le développement de modalités d'organisation ambulatoires dans les champs sanitaire, social et médico-social,
- Il permet la structuration et la coordination de l'offre de prise en charge sanitaire et d'accompagnement social et médico-social,
- Il détermine le cadre de la coordination de second niveau et la déclinaison dans l'organisation des parcours de proximité, qui s'appuient notamment sur la mission de psychiatrie de secteur.

Les 6 priorités fixées par le PTSM sont :

- L'organisation des conditions du repérage précoce des troubles psychiques, de l'élaboration d'un diagnostic et de l'accès aux soins et aux accompagnements sociaux et médico-sociaux, conformément aux données actualisées de la science et aux bonnes pratiques professionnelles
- L'organisation du parcours de santé et de vie de qualité sans rupture, notamment pour les personnes souffrant de troubles

psychiques graves et s'inscrivant dans la durée, en situation ou à risque de handicap psychique, en vue de leur rétablissement et de leur inclusion sociale

- L'organisation des conditions de l'accès des personnes présentant des troubles psychiques à des soins somatiques adaptés à leurs besoins

- L'organisation des conditions de la prévention et de la prise en charge des situations de crise et d'urgence

- L'organisation des conditions du respect et de la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, du renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation de ces troubles

- L'organisation des conditions d'action sur les déterminants sociaux, environnementaux et territoriaux de la santé mentale

LE PROGRAMME PROFAMILLE

Profamille est un programme psychoéducatif structuré, destiné aux proches d'une personne souffrant de schizophrénie ou de troubles apparentés. C'est actuellement le seul programme francophone qui a bénéficié d'une évaluation approfondie sur plusieurs centaines de familles. Lorsque ces familles participent à ce programme, la personne souffrant de schizophrénie a en moyenne 3 fois moins de jours d'hospitalisation l'année suivant le programme par rapport à l'année précédente. Les participants ont également 4 fois moins de jours d'arrêt de travail.

Ce programme permet aux familles de mieux comprendre comment faire avec une personne de son entourage souffrant de schizophrénie dont certains symptômes paraissent difficiles à gérer, apprendre à réduire les conséquences du stress sur elles-mêmes et sur leur proche.

Il permet également aux familles de mieux utiliser les possibilités d'aide et de recourir plus efficacement aux services médicaux et sociaux.

Ce programme se compose de 2 modules :

Module 1 (14 séances) :

Éducation sur la maladie / Développer des habiletés relationnelles / Gestion des émotions et développement de cognitions adaptées / Développer des ressources.

Module 2 (but : renforcer les apprentissages - 4 séances collectives et 4 séances d'approfondissement et 10 séances de révisions individuelles).

Il reste des places pour la prochaine session qui débutera en février 2018 à Wintzenheim.

Une réunion d'information à ce sujet se déroulera le 22 novembre à 18h au SAMSAH ARSEA de Wintzenheim.

Contact :

SAMSAH 68 ARSEA

Profamillealsace.samsah68@arsea.fr

03 89 27 75 90

Profamille

1 faubourg des vosges

68 920 **Wintzenheim**

Rédactions : François **Courtot**, secrétaire général de la CPT
Valérie **Adrian**, chargée de mission CLSM 68